Camp de jour
MONTMAGNY

ÉTÉ 2020
CAMP DE JOUR

MONTMAGNY
CAPITALE DE L'OIE BLANCHE

GUIDE DU PARENT ET CODE DE VIE

GUIDE DU PARENT À CONSERVER

CAMP DE JOUR MUNICIPAL CONFORME ACQ 2020

Le Camp de jour de Montmagny est conforme aux normes établies par l'Association des camps du Québec.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Proposer des activités stimulantes, diversifiées et enrichissantes adaptées à chaque groupe d'âge et permettant aux jeunes d'apprendre dans un environnement amusant et sécuritaire.
- Promouvoir des valeurs de respect et de bonne conduite entre les jeunes ainsi qu'envers leur environnement.
- Permettre aux jeunes de s'impliquer dans une vie de groupe et de découvrir leur milieu.

Coordonnées du Camp

École secondaire Louis-Jacques-Casault
141, boulevard Taché Est, Montmagny • Tél.: 418 234-4736
campsestivaux@ville.montmagny.qc.ca
ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux

POUR QUE VOUS AYEZ L'ESPRIT TRANQUILLE

Nous savons que vous nous confiez ce que vous avez de plus précieux : vos enfants. C'est pourquoi la sécurité, nous y voyons!

- Formation complète des animateurs chaque année (DAFA)
- Vérification des antécédents judiciaires de tout le personnel
- Formation en premiers soins généraux de tous les animateurs
- Politique sur les allergies alimentaires
- Contrôle des personnes autorisées à quitter avec votre enfant
- Test d'habiletés en natation
- Plan de mesures d'urgence
- Politique de gestion des incidents et des communications aux parents
- Politique des mesures d'hygiène et de prévention
- Politique de non-tabagisme
- Politique sur la drogue, l'alcool et les autres substances et dépendances

Nos ratios : 5-6 ans : 1 animateur/6 enfants
7-8 ans : 1 animateur/9 enfants
9-11 ans : 1 animateur/12 enfants

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE

Du 29 juin au 14 août • Congé le 1er juillet
Lundi au vendredi, 6 h 30 à 17 h

- 6 h 30 à 11 h 30 : animation
- 11 h 30 à 12 h 15 : dîner
- 12 h 15 à 17 h : animation

À noter
Tout retard entraîne des pénalités monétaires (10 $/15 minutes/famille).

COMMUNICATIONS AUX PARENTS

- Les communications aux parents seront acheminées par courriel aux adresses inscrites au dossier de l'enfant.
- Des alertes peuvent aussi être envoyées par messagerie texte (SMS). Pour les recevoir, abonnez-vous au tout nouveau système d'alertes et de notifications de masse CITAM via le ville.montmagny.qc.ca/citam.

REPAS ET COLLATIONS

Tous les jours, votre enfant doit avoir :

- Un dîner et deux collations contenant des aliments santé
- Une gourde d'eau
- Des blocs réfrigérants

À noter

- Un lunch froid est obligatoire (les « thermos » sont autorisés)
- Les contenants en verre sont interdits

Pour des idées de repas et de collations santé : tremplinsante.ca/recettes

POLITIQUE SUR LES ALLERGIES ALIMENTAIRES

- Si votre enfant présente une intolérance alimentaire ou une allergie à certains aliments, il est TRÈS IMPORTANT d'inscrire cette information sur sa *Fiche de renseignements médicaux* et de rencontrer la direction du camp afin de lui expliquer le niveau d'allergie, les réactions possibles ainsi que le traitement à privilégier.
- Si les allergies de votre enfant nécessitent l'utilisation d'une dose d'adrénaline (Epipen, Ana-Kit), il devra l'avoir sur lui en tout temps.

Aliments strictement interdits
Merci de ne pas inclure d'aliments contenant des noix ou des arachides dans les collations et les repas de votre enfant.

SAC À DOS ET TENUE VESTIMENTAIRE

Chaque jour, seules la boîte à lunch et la gourde d'eau de votre enfant retourneront à la maison. Tous les lundis, il sera donc important que le sac à dos de votre enfant contienne ces items identifiés à son nom complet, car les initiales sont insuffisantes :

- Crème solaire (idéalement en vaporisateur)
- Casquette ou chapeau
- Espadrilles ou sandales de sport
- Imperméable
- Maillot de bain et serviette
- Veste de flottaison, si nécessaire
- Vêtements appropriés à la température (ex. : chandail chaud)
- Pour la première journée de camp, vous devrez fournir un sac en plastique (de type « Zyploc ») contenant le matériel suivant : un bâton de colle, des ciseaux et des crayons de couleur. Chaque item devra être identifié au nom de l'enfant. Ce sac vous sera remis à la fin de l'été.

MERCI

La Ville de Montmagny tient à remercier ces organisations pour leur collaboration. Sans elles, la tenue du Camp de jour aurait été impossible.

Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Centre culturel et récréatif de Montmagny
École secondaire Louis-Jacques-Casault

Le Camp n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Il est d'ailleurs interdit d'apporter de l'argent, des appareils électroniques ou des items autres que ceux recommandés. Toute demande pour objets perdus devra être envoyée à campsestivaux@ville.montmagny.qc.ca. À compter du 17 août 2020, les objets perdus seront transportés à l'hôtel de ville. Il sera possible de les réclamer durant les heures d'ouverture, et ce, jusqu'au 25 septembre inclusivement.

Crème solaire

- Le parent doit s'assurer que son enfant ait mis de la crème solaire avant son arrivée au camp.
- L'utilisation de la crème solaire en vaporisateur est suggérée afin de limiter le nombre d'interventions des animateurs auprès des enfants.
- Avant le début du camp, il est aussi recommandé aux parents de montrer à leurs enfants comment appliquer eux-mêmes leur crème solaire.

Jours de pluie

Aucun transport ne se fera par autobus cet été. Comme les déplacements entre les sites d'activités se feront à pied, il est suggéré d'inclure dans le sac de l'enfant un imperméable ou un « poncho » en plastique au cas où il pleuvrait.

MÉDICAMENTS PRESCRITS

Si votre enfant doit prendre des médicaments au camp, il est essentiel de l'indiquer sur la *Fiche de renseignements médicaux*. Vous devrez remplir un formulaire d'autorisation de prise de médicaments lors de la première journée de fréquentation de votre enfant. Les médicaments prescrits seront administrés par le coordonnateur selon la posologie indiquée. Il est de la responsabilité du parent de transmettre à la direction toute modification concernant l'état de santé de son enfant.

TEST D'HABILETÉS EN NATATION ET BAIGNADE

- Pour assurer la sécurité des enfants et faciliter le travail des sauveteurs et des animateurs durant la baignade, la Ville de Montmagny a mis en place un programme d'évaluation des compétences aquatiques. Tiré du programme *Défi nage avec moi* de la Société de sauvetage, le test de compétence permet d'évaluer l'enfant selon trois critères : entrée à l'eau par roulade, nager sur place 30 secondes et nager sans arrêt sur une distance de 25 mètres.
- À la suite du test, si le port de la veste de flottaison est jugé obligatoire pour l'enfant, un bracelet d'identification lui sera remis et il devra le porter lors de la baignade.
- Vous devez fournir, si nécessaire, la veste de flottaison pour chacun de vos enfants.

Chaque semaine, les enfants profiteront de périodes de baignade (45 minutes) à la piscine extérieure Pointe-aux-Oies. Le déplacement se fera à pied. Les groupes de 5-6 ans s'y rendront une fois par semaine tandis que les groupes de 7-8 ans et de 9-11 ans iront deux fois par semaine. Plusieurs jeux d'eau seront aussi organisés.

PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

En raison des exigences de la Direction de la santé publique du Québec, aucun parent ne sera autorisé à entrer dans l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. C'est pourquoi le principe du « service à l'auto » a été instauré lors de l'arrivée et du départ des enfants!

Sur la *Fiche de renseignements complémentaires* de chaque enfant, vous devez préciser l'heure d'arrivée et l'heure de départ. Pour faciliter la logistique et éviter les déplacements inutiles, merci d'indiquer le plus précisément possible l'heure à laquelle votre enfant quittera afin qu'il soit prêt dès votre arrivée.

EN PRÉSENCE DE SYMPTÔMES

Si l'enfant présente les symptômes suivants (toux, fièvre, perte d'odorat ou difficultés respiratoires) à son arrivée, il ne pourra être admis au Camp de jour. Si les symptômes apparaissent en cours de journée, un parent ou le tuteur sera immédiatement appelé. Ce dernier devra venir chercher son enfant dans les plus brefs délais et, jusqu'à son arrivée, l'enfant sera placé en isolement afin d'éviter les risques de contagion.

PROCÉDURE POUR L'ARRIVÉE

EN VOITURE : Le parent devra emprunter l'entrée du Terrain multisport Laprise et se diriger vers l'arrière de l'école pour accéder au stationnement des autobus. Il devra stationner sa voiture devant la station d'accueil avant d'y faire descendre son enfant. Un responsable accueillera l'enfant et lui posera les questions d'usage sur sa santé. L'enfant devra se laver les mains avant de rejoindre son groupe. Le parent pourra alors quitter le stationnement en empruntant la rue Thomas-Morel (derrière le restaurant McDonald's).

À PIED : L'enfant qui arrivera au camp à pied devra emprunter la piste cyclable, puis le stationnement du Centre d'études collégiales pour accéder au trottoir du stationnement des autobus. Il devra se présenter au responsable qui l'accueillera et lui posera les questions d'usage sur sa santé. L'enfant devra se laver les mains avant de rejoindre son groupe.

PROCÉDURE POUR LE DÉPART

EN VOITURE : Le parent devra à nouveau emprunter l'entrée du Terrain multisport Laprise et se diriger vers l'arrière de l'école pour accéder au stationnement des autobus. Il devra stationner sa voiture devant la station d'accueil et signaler son arrivée au responsable qui avisera l'animateur par radio. L'enfant sera alors dirigé vers la station d'accueil pour son départ. Le parent pourra alors quitter le stationnement avec son enfant en empruntant la rue Thomas-Morel (derrière le restaurant McDonald's).

À PIED : Si vous permettez à votre enfant de revenir seul à la maison, vous devez l'indiquer sur la *Fiche de renseignements complémentaires* et préciser l'heure de son départ. Il devra quitter le site en passant par le stationnement du Centre d'études collégiales et rejoindre la piste cyclable.

La *Fiche de renseignements complémentaires* de chaque enfant doit contenir les noms de toutes les personnes autorisées, autres que les parents, à venir chercher l'enfant. Pour chaque modification apportée à cette liste, vous devez écrire à **campsestivaux@ville.montmagny.qc.ca** pour en aviser la direction.

Si vous devez venir chercher votre enfant au cours de la journée, il faut aviser la direction par téléphone pour qu'il soit prêt à l'heure désirée.

ABSENCE OU RETARD

- Il est de votre responsabilité de nous aviser au **418 234-4736** ou à **campsestivaux@ville.montmagny.qc.ca** avant 8 h 30 de l'absence de votre enfant (boîte vocale disponible). La direction n'effectuera pas d'appel de vérification.
- Afin d'assurer le bon déroulement de la journée, les enfants doivent être arrivés à 8 h 30. Dans le cas contraire, vous devrez téléphoner au 418 234-4736 à votre arrivée afin qu'un responsable se dirige vers la station d'accueil pour accueillir votre enfant et le diriger vers son groupe. **Si le groupe de votre enfant a déjà quitté vers un autre site d'activités, vous devrez assurer le transport de votre enfant jusqu'à son groupe.**

LOISIRS ADAPTÉS

Ce programme favorise l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers en leur assurant la présence d'un accompagnateur pour la durée du camp. Pour se prévaloir du programme, il suffit d'inscrire l'enfant et d'indiquer à l'endroit approprié sur la *Fiche de renseignements complémentaires* le besoin en accompagnement.

Information auprès de Manon Garant : 418 248-3361, poste 2112
campsestivaux@ville.montmagny.qc.ca
Formulaire disponible au ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux

CODE DE VIE

Pour améliorer le service et la qualité de vie de tous les participants inscrits au Camp de jour, la direction se réserve le droit d'exclure tout participant qui ne respecte pas le Code de vie du camp :

- Je traite les gens (animateurs, coordonnateurs, spécialistes et amis) avec respect, tant par mes paroles que par mes gestes.
- Je respecte les consignes données par l'animateur.
- Je respecte le matériel que le Camp me prête.
- Je garde l'environnement propre en jetant mes déchets dans la poubelle.
- Je m'explique calmement, je cherche des solutions non violentes et je contrôle mes émotions.
- Je participe aux activités que me propose l'animateur.
- Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur.

Comportement inapproprié en contexte de pandémie

Plusieurs affiches seront installées sur le site et dans les locaux afin de rappeler aux enfants les mesures d'hygiène à adopter. Les enfants qui feront **volontairement** de mauvaises plaisanteries ou qui auront des comportements allant à l'encontre des mesures établies et qui, par le fait même, mettront en danger la santé des autres participants ou des intervenants, se verront immédiatement suspendus. Le parent sera alors contacté et il devra venir chercher son enfant dans les plus brefs délais. Pour réintégrer le Camp, une entente devra être prise avec la direction.

La version complète du Code de vie est disponible sur le site Internet de la Ville au ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux.

MESURES D'HYGIÈNE ET DE PRÉVENTION

Afin de respecter les directives de la Direction de la santé publique du Québec et d'offrir un camp sécuritaire à tous malgré la pandémie, plusieurs mesures d'hygiène et de prévention ont été mises en place :

- Le lavage des mains sera obligatoire à l'arrivée et au départ de l'enfant, avant et après l'utilisation des toilettes, avant et après les périodes de repas ou de collations, ainsi qu'après l'usage de matériel commun tel un ballon.
- Des stations de lavage des mains seront installées à l'extérieur.
- Les animateurs utiliseront du désinfectant en vaporisateur pour les mains aux périodes de transition entre les jeux et lors de toute situation où ils jugeront le lavage des mains nécessaire.
- La programmation a été revue afin de respecter les règles de distanciation physique entre les groupes.
- Des circuits balisés et des zones d'attente seront aménagés pour éviter que les groupes se croisent et pour maintenir la distanciation physique lors des déplacements.
- Les jeux à l'extérieur seront priorisés (le parent devra prévoir les vêtements adaptés à la température du jour).
- Les locaux intérieurs ne seront utilisés qu'en cas de fortes pluies ou en période de canicule (le nombre maximal de personnes par local sera respecté en tout temps).
- Les deux mêmes animateurs (en alternance) seront attitrés à un seul groupe, et ce, tout l'été.
- Le personnel portera les équipements de protection requis lorsqu'une intervention auprès d'un enfant ne pourra respecter la mesure de distanciation de 2 mètres (soin d'une blessure, application de crème solaire en vaporisateur, etc.).
- Le port du masque n'est pas requis pour les enfants inscrits. S'il le désire, le parent peut en mettre un dans le sac de son enfant.
- Le matériel, les jeux et les locaux seront désinfectés à chaque usage (par les animateurs ou le personnel dédié à la désinfection).
- Aucun parent ne sera autorisé à entrer dans l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Un « service à l'auto » sera instauré pour l'arrivée et le départ des enfants.

PROCÉDURE EN CAS DE SUSPICION OU D'UN CAS DÉCLARÉ DE COVID-19

Dans les cas de suspicion ou d'un cas déclaré de COVID-19, un appel à un parent ou au tuteur de l'enfant concerné sera fait immédiatement. Il devra venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais et, d'ici son arrivée, l'enfant sera placé en isolement afin d'éviter les risques de contagion. Les parents ou les tuteurs des autres enfants du même groupe seront ensuite avisés afin qu'ils demeurent vigilants à toute apparition de symptômes. La direction du Camp contactera le bureau régional de la Santé publique qui mènera l'enquête et dictera la nouvelle marche à suivre.

Il est donc important que le parent ou le tuteur accepte la clause de reconnaissance des risques liés à la COVID-19 et qu'il garde à la maison son enfant si un membre de sa famille présente les symptômes de la COVID-19, et ce, même si le membre infecté ne se présente pas au Camp de jour.

Sachez que le Camp de jour de Montmagny demeure tributaire des mesures dictées par la Santé publique du Québec. Des modifications aux modalités d'inscription, au Guide du parent ainsi qu'à la programmation peuvent donc survenir à tout moment au cours de l'été.

BON ÉTÉ!

MONTMAGNY
CAPITALE DE L'OIE BLANCHE

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

143, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1K4
418 248-6022 • campsestivaux@ville.montmagny.qc.ca
ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux